



# OISEMONT (80)



## SALLE POLYVALENTE

SAMEDI 2/11/2024 : 9H00-18H00

DIMANCHE 3/11/2024 : 9H00-17H00



# SALON DE L'OISEAU

## ET PRÉSENTATION DE NAC

SERPENTS, GRENOUILLES, TORTUES...

ORGANISE PAR LA GAULOISE



Flours du Mesnil

MESNIL SOREL

ABC Informatique  
*l'expertise facile*

ornipharma.com



Ets BONVALET



BRIE PICARDIE

# **SOCIETE ORNITHOLOGIQUE LA GAULOISE**

**Concours de Oisemont, salle polyvalente du 29 octobre au 3 novembre 2024**

\*\*\*\*\*

## **Règlement intérieur du Concours**

**ARTICLE 1** : Le concours est ouvert à tous les amateurs d'oiseaux baguant UOF, FFO ou CDE.

**ARTICLE 2** : Aucun oiseau indigène protégé par la loi, ni ceux mentionnés dans la convention de Washington (annexe 1) et par décret ceux de Guyane, ne pourra être présenté ( sauf si l'éleveur est titulaire du certificat de capacité et d'une autorisation de sortie du ministère concerné )

**ARTICLE 3** : Seuls sont admis à concourir les oiseaux propre élevage nés en 2024 (sauf exceptions prévues dans la classification UOF 2024) , porteurs d'une seule bague fermée au numéro de souche de l'éleveur.

**ARTICLE 4** : Les droits d'inscription sont fixés comme suit :

**2,50€ par oiseau**  
**4,50€ pour le duo**  
**9,00€ pour le Stam**  
**5,00€ pour le palmarès papier (gratuit en envoi par mail)**

**ARTICLE 5** : Les concurrents sont conviés à utiliser leurs propres cages sous réserve que ce matériel soit standard et en parfait état de propreté. Les grandes perruches (de taille égale ou supérieure à l'omnicolore ) seront jugées en volières de 1mx0,5m et certaines colombes seront jugées dans des petites volières, fournies dans la limite de ses possibilités par la société. La GAULOISE pourra également fournir des cages pour le concours à ceux qui le désirent (toujours dans la limite de ses possibilités) contre une caution de 10€00/cage pour les éleveurs extérieurs + 2€00/cage de location. **Dans ce cas, remplir la demande de cage sur la feuille d'encagement.**

Il est rappelé que les **cages** doivent être de **couleur noire**, que seul le **sable gris ou blanc** sera admis comme fond de cage, avec de la nourriture pour les 2 premiers jours, que les fontaines seront fournies par l'organisateur. Aucun signe de distinction ne sera accepté.

**ARTICLE 6 : HORAIRE A RESPECTER : L'enlogement aura lieu le mercredi 30 octobre à partir de 15h00 pour tous les oiseaux en présence des commissaires désignés par le bureau de la Gauloise.**

Dans le cas où des oiseaux présentés ne correspondaient pas à ceux inscrits, le changement ne serait accepté que pour les oiseaux de même catégorie et de même classe .

**Le décaissement s'effectuera le dimanche 3 novembre à partir de 17h00.**

**ARTICLE 7** : Les jugements auront lieu le **jeudi 31 octobre 2024. Les décisions des juges seront sans appel.**

Pendant la durée des jugements, seuls seront admis dans la salle les membres mandatés par le bureau de la Gauloise.

**ARTICLE 8** : Les oiseaux seront présentés et retirés après l'exposition par les soins des exposants ou de leurs représentants à leurs risques et périls. La Gauloise en prendra le plus grand soin pendant la durée du concours et de l'exposition, elle assurera leur nourriture ; toutefois elle ne pourra être tenue responsable des accidents, vols ou morts dont ils pourraient être victimes.

**ARTICLE 9** : Tout oiseau concourt soit en individuel, en duo ou en stam.

Tout oiseau obtenant au minimum : 90 points pourra être champion, deuxième ou troisième de sa classe.

Pour les duos obtenant au minimum y compris les points d'harmonie : 180 pts pourra être champion, deuxième ou troisième dans sa classe

Tout stam obtenant au minimum y compris les points d'harmonie : 360 points pourra être champion, deuxième ou troisième de sa classe.

Tout oiseau champion, dont la bague serait illisible ou dont le diamètre ne correspondait à l'oiseau, sera déclassé.

**ARTICLE 10 : Prix d'élevage par catégorie :**

- Canaris sur 7 oiseaux
- Hybrides et faune européenne sur 7 oiseaux
- Canaris postures sur 7 oiseaux
- Exotiques becs droits et colombes sur 7 oiseaux
- Psittacidés sur 5 oiseaux.

Les ex-aequo seront départagés suivant le critère du plus grand nombre de points sur 8, 9 **oiseaux** (ou plus).

**ARTICLE 11 : Récompenses :**

- Le champion de chaque classe sera récompensé par un souvenir et une médaille (un souvenir et une médaille maximum par éleveur)  
- Le premier de chaque Prix d'élevage se verra attribuer un challenge. Attention : **minimum de 3 éleveurs et de 30 oiseaux dans le prix d'élevage**. Celui ci sera attribué définitivement après l'avoir gagné deux années consécutives

- Chaque éleveur, ayant exposé **un minimum de 5 oiseaux**, sera récompensé par un lot.
- Les 6 meilleurs oiseaux de leur catégorie recevront une médaille

Ces remises de récompenses auront lieu le **Dimanche 3 novembre à 11 heures**

**ARTICLE 12 :** Les exposants n'auront en aucun cas le droit de retirer les cages des oiseaux exposés - sauf autorisation spéciale - ni de changer les oiseaux de cages, ceci pendant toute la durée de l'exposition.

**ARTICLE 13 :** Pour tous les cas non prévus au présent règlement, le Bureau de la Gauloise sera seul qualifié pour prendre toutes décisions qui s'imposeraient pour la bonne marche de la manifestation.

**RECOMMANDATION IMPORTANTE**

Les feuilles d'engagement, de bourse, **avec section et classe 2024**, de repas, lisiblement remplies devront parvenir impérativement **pour le 16 octobre 2024** à la Vice-Présidente de la Gauloise pour saisie

**FOURDRAIN Florence 5 rue des tilleuls 76260 Melleville. Tel 02.35.50.23.57 [flo.fourdrain@outlook.fr](mailto:flo.fourdrain@outlook.fr)**

**La classification :** <https://www.ornithologies.fr/blog/competitions/les-classes-concours-nationales/>

\*\*\*\*\*

Il est précisé :

qu'il y aura possibilité de **restauration sur place le SAMEDI midi et le DIMANCHE midi** ( Penser à réserver...  
Imprimé joint à renvoyer en même temps que votre feuille d'encagement )

**INAUGURATION :** Le vendredi 1<sup>er</sup> novembre à 18H00 avec les éleveurs

**Déroulement du concours :**

**MARDI 29 OCTOBRE :** préparation de la salle

**MERCREDI 30 OCTOBRE :** enlogement des oiseaux à partir de 15h00 jusque 18h30

**JEUDI 31 OCTOBRE :** jugement des oiseaux

**VENDREDI 1<sup>er</sup> NOVEMBRE :** mise en place des oiseaux et de la salle  
18H00 INAUGURATION

**SAMEDI 2 NOVEMBRE :** ouverture au public

**DIMANCHE 3 NOVEMBRE :** ouverture au public  
11h00 remise des prix  
17H00 délogement des oiseaux



# FEUILLE D'ENGAGEMENT LGA



## CONCOURS OISEMONT 29/10 AU 03/11 2024

Nom :

Prénom :

Club :

Stam :

Adresse :

Tél :

	Section	Classe	N° bague	Année	Désignation	Prix pour bourse
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						

**MERCI D'ECRIRE AU STYLO NOIR POUR UN ENVOI PAR MAIL**

	Section	Classe	N° bague	Année	Désignation	Prix pour bourse
26						
27						
28						
29						
30						
31						
32						
33						
34						
35						
36						
37						
38						
39						
40						
41						
42						
43						
44						
45						
46						
47						
48						
49						
50						
51						
52						
53						
54						
55						

**Pour les stams, faire une accolade**

Oiseaux engagés :	Individuels :	X 2.50 €	€
	Duos :	X 4,50 €	€
	Stams :	X 9.00 €	€
	Palmarès (gratuit par mail) ou papier	X 5.00 €	€
	Caution cages :	X 10,00 €	€
	Réservation cages :	X 2.00 €	€
	Total		_____ €

Chèque à l'ordre de La Gauloise

LA CLASSIFICATION : <https://www.ornithologies.fr/blog/competitions/les-classes-concours-nationales/>

# **REGLEMENT DE LA BOURSE**

**Article 1 :** La classe de vente sera sous l'entière responsabilité des organisateurs.

**Article 2 :** Les oiseaux proposés à la vente seront bagués, en bonne santé et en parfait état de propreté ainsi que les cages .

**Article 3 :** La bourse sera réservée aux exposants participant au concours. Le nombre des oiseaux en classe de vente ne doit pas être supérieur au nombre d'oiseaux engagés au concours. Au delà de ce nombre une participation de 1€ par oiseau sera demandée (Exemple : 10 oiseaux au concours, 15 oiseaux à la bourse = 5€ de participation)

**Article 4 :** **Une feuille d'engagement pré-imprimé avec la mention « Bourse » sera envoyée, en même temps que les feuilles d'engagement pour le concours. Les classes doivent être également indiquées pour la saisie.**

**Article 5 :** L'engagement dans la classe de vente est gratuit. Une commission de 10% sera perçue par La Gauloise sur le prix de vente des oiseaux vendus. Le montant des ventes sera envoyé sous les 10 jours par courrier.

**Article 6 :** Les oiseaux arriveront en classe de vente **du mercredi 30 octobre au vendredi 1<sup>er</sup> novembre.**

**Article 7 :** Les oiseaux seront présentés soit en individuel soit en couple . Dans ce cas, veuillez indiquer avec précision les oiseaux formant le couple. Les oiseaux peuvent être présentés par 2 par cage maximum. **Les étiquettes seront fournies par le club et seront apposées par l'éleveur sur chaque cage.**

Tous les oiseaux participant au concours pourront être éventuellement cédés, dans ce cas, **indiquez le prix en face de l'oiseau sur la feuille du concours.**

**Il est interdit de céder des oiseaux en dehors de la salle** (des contrôles seront effectués)

**Article 8 :** **Un prix minimum sera imposé** (ex. 20 euros pour un canari, 10 euros pour un mandarin , Gould 30 euros, perruche ondulée de couleur 12 euros, perruche ondulée de posture 20 euros , calopsitte 20 euros, agapornis 23 euros, grande perruche 30 euros ..)

**Article 9 :** L'état sanitaire des oiseaux sera contrôlé par le vétérinaire officiel.

**Article 10 :** Ne seront acceptés que les oiseaux en conformité avec la réglementation actuellement en vigueur en France.

**Article 11 :** Seuls les responsables de la Bourse seront autorisés à manipuler les cages et les oiseaux qui leur seront confiés.

**Article 12 :** Les organisateurs ne peuvent être tenus responsables des accidents, pertes, vols ou mortalité dont les oiseaux pourraient être victimes quelle qu'en soit la cause. Le fait d'engager des oiseaux à la bourse vaut acceptation du présent règlement.

**Article 13 :** Le comité organisateur est seul compétent pour régler tout litige et résoudre tout problème non prévu au présent règlement.



# BOURSE



## OISEMONT DU 29/10 AU 03/11/2024

Nom :

Prénom :

Club :

Stam :

Adresse :

Tél :

	Section	Classe	N° bague et année	Sexe	Désignation	Prix
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						

MERCI D'ECRIRE AU STYLO NOIR POUR UN ENVOI PAR MAIL

A ENVOYER POUR LE **16/10/2024 AVEC LA FEUILLE CONCOURS**

LA CLASSIFICATION : <https://www.ornithologies.fr/blog/competitions/les-classes-concours-nationales/>

DECLARATION SUR l'HONNEUR pour la participation à des expositions

Je soussigné(e) .....

Société : .....N° de souche :.....

Adresse :.....

certifie que les oiseaux faisant l'objet de ma feuille d'engagement au concours et à la bourse, organisée par La Gauloise à Oisemont (80), salle polyvalente du 29 octobre au 03 novembre 2024 sont nés dans mon élevage, et issus de parents eux-mêmes nés et élevés en captivité depuis plus de deux générations.

Je déclare sur l'honneur :

- que mes oiseaux sont en bonne santé
- avoir- ne pas avoir (**rayé la mention inutile**) participé à des manifestations à caractère international dans les 30 jours précédant la manifestation.  
*Rappel : il est impératif de fournir un certificat sanitaire datant de 5 jours au plus ,garantissant l'état sanitaire de l'élevage dans les 30 jours suivant la participation à une manifestation internationale.*
- avoir participé dans les 30 jours aux manifestations suivantes :

date	Lieu	Club organisateur

- n'avoir pas remarqué, au sein de mon élevage, au cours des 21 derniers jours, des cas de mortalité ou de morbidité anormale.
- présenter mes oiseaux dans les conditions compatibles avec la réglementation relative au bien être des animaux

Certifié exact le 29 octobre 2024

Signature :

**FEUILLE A REMETTRE LE JOUR DE  
L'ENLOGEMENT**

# REPAS CONCOURS OISEMONT 2024

\*\*\*\*\*

La Gauloise vous propose **un repas complet chaud** au prix de **16.00 €** le **samedi midi 2 novembre** et le **dimanche midi 3 novembre**.

le menu sera le suivant :

## *SAMEDI MIDI*

*Kir*  
*Médailon de saumon*  
*Blanquette*  
*Fromage*  
*Pâtisserie*  
*Café*



## *DIMANCHE MIDI*

*Kir*  
*Choucroute*  
*Fromage*  
*Pâtisserie*  
*Café*

**Réservation obligatoire pour le 16 OCTOBRE** en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et de bourse auprès de :

Florence FOURDRAIN  
5 rue des tilleuls  
76260 MELLEVILLE  
Tel. 02.35.50.23.57

Merci de retourner le coupon réponse accompagné du règlement (chèque à l'ordre de La Gauloise)

---

## RESERVATION

NOM :

PRENOM :

### **SAMEDI 2 NOVEMBRE**

nombre de repas ..... X 16 Euros =.....euros

### **DIMANCHE 3 NOVEMBRE**

nombre de repas..... X 16 Euros =..... euros

TOTAL ..... euros